#### 6 Société et Culture

# Enseignement privé confessionnel/Versement de la subvention par l'Etat **Toujours le statu quo**

SNN

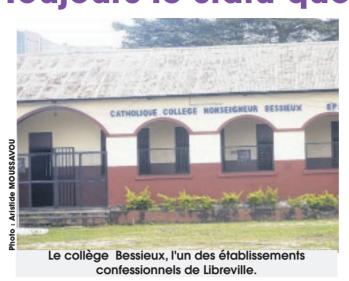
Libreville/Gabon

Depuis presque deux années budgétaires successives, cette aide de l'État a cessé de parvenir aux ordres d'enseignement concernés. Ce qui n'est pas sans incidence sur la scolarité des élèves dans ces établissements confessionnels.

DANS un souci de donner des chances égales à tous les jeunes gabonais, l'État avait pris certains engagements vis-à-vis des ordres d'enseignement confessionnel. Notamment celui

de leur accorder une allocation de fonctionnement (subvention budgétaire) annuelle. Cette contribution de l'Etat était répartie à l'origine de la manière suivante: enseignement privé catholique, 600 millions; enseignement privé protestant, 200 millions; Alliance chrétienne, 209 millions; enseignement privé islamique, 150 millions. Cette manne a ensuite connu une baisse drastique à partir de l'année académique 2014-

Malheureusement, depuis presque deux ans aujourd'hui, les différents responsables de ces ordres d'enseignement di-



sent ne plus percevoir cette aide de l'Etat. A l'enseignement privé islamique par exemple, l'on apprend que ladite subvention est allée decrescendo depuis 2013, passant de 150 millions en 2014 à 50 millions en 2015, puis plus rien depuis depuis deux années budgétaires maintenant, selon un responsable de cette entité.

L'année scolaire passée ayant été particulièrement difficile pour l'enseignement confessionnel, ses responsables se sont donc résolus à trouver, tant bien que mal, d'autres mécanismes pour assurer le fonctionnement de leurs établissements. Depuis cette rentrée des classes, ils perçoivent les frais de scolarité de tous les élèves régulièrement inscrits sur leurs registres, y compris ceux nou-

vellement orientés par

l'Etat. Pour les anciens élèves de ces deux dernières années, un délai leur est accordé jusqu'en décembre pour s'acquitter des frais de scolarité de l'année 2016-2017. Faute de quoi, ils courent simplement le risque d'être rayés des effectifs de ces établissements.

Même si le contexte économique actuel du pays mérite d'être pris en compte, il reste que cette situation de disette infligée à l'enseignement confessionnel n'est pas sans conséquence sur la scolarité des enfants inscrits dans les établissements privés religieux.

#### Education/Assurance scolaire complémentaire

## Le partenariat entre la Capeg et Sunu-Assurance

ΕL

Libreville/Gabon

Face à la lenteur observée dans l'exécution de l'assurance scolaire classique assurée aux élèves par l'État, le bureau national de la Coordination des associations des parents d'élèves du Gabon milite pour une souscription à une assurance parallèle.

LA salle polyvalente du lycée Monseigneur Bessieux a servi de cadre samedi dernier à la conférence-débat organisée par le bureau national de la Coordination des associations des parents du d'élèves Gabon (Capeg). Comme invités, des membres de ses bureaux décentralisés et des responsables des établissements scolaires. Les déLe bureau de la Capeg, avec au centre le DGA de Sunu-Assurance lors de la conférence-débat.

bats ont porté essentiellement sur l'assurance scomunic

laire complémentaire et les relations APE-chefs d'établissements.

Dans son mot d'ouverture le président de la Capeg, Martin Ossey Kokou, a tenu à rappeler que le rôle d'une Association de parents d'élèves (APE) consiste essentiellement à servir de courroie de transmission entre les parents d'élèves et la direction de l'établissement. Et

ce, afin de faciliter la communication et de prévenir d'éventuels manquements ou dérapages entre les deux parties.

Abordant le point relatif à l'assurance scolaire, le président du Capeg a relevé que l'Etat, garant de la sécurité des biens et des personnes, a souscrit une assurance pour l'ensemble des enfants scolarisés dans établissements publics et ceux reconnus d'utilité publique. Il a en-



Et, selon un constat fait, lorsque survient un accident, les parents sont obligés de prendre en charge leurs enfants, et d'attendre ensuite un éventuel remboursement ou dédommagement. C'est fort de ce constat que la Capeg, soucieuse d'offrir des commodités à ses membres, démunis pour la plu-

part, a décidé de signer un partenariat avec Sunu-Assurance, pour une assurance complémentaire.

Présent à la rencontre, le directeur général adjoint de cette maison d'assurance, Vincent de Paul Mvola Ndong, a éclairé la lanterne de l'assistance sur les avantages d'une telle souscription, également fixée à 1000 francs par élève, comme celle prise en charge par l'État. Les parents intéressés par

ce projet devront se rapprocher des bureaux de la Capeg et des responsables d'établissements, qui sont chargés des procéder aux souscriptions.

Une initiative saluée par l'ensemble des participants, qui ont simplement regretté le fait que certains puissent combattre cette démarche ou essaient de la détourner à leur seul profit, parfois au sein même des bureaux des APE...



·

### Santé/Lutte contre la résistance aux antimicrobiens Adopter une méthode commune d'élaboration du plan national

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

LE Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) a dernièrement servi de cadre à l'atelier national de restitution de la formation des points focaux dédiés à l'élaboration des plans d'actions de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Les travaux de cette rencontre des experts, notamment de la santé, ont été ouverts par le secrétaire général du ministère de la Santé, Léonard Assongo et le représentant de l'OMS-Afrique, Dr Inoua Abouba-

L'objectif de cet atelier est d'adopter une méthodolo-



Le SG Léonard Assongo lors de son adresse...

gie commune d'élaboration du plan national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Et ce, à l'aide de l'approche dite "une seule santé", par une coordination que le SG Léonard Assongo présente comme multisectorielle,

impliquant les ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Environnement, entre autres. En effet, les experts de l'OMS s'accordent à dire que la résistance aux antimicrobiens, qui est un phénomène mondial, fragilise le sec-



...aux officiels et autres participants à cette rencontre stratégique.

teur de la santé au Gabon. D'où la nécessité, a insisté savoir le représentant de l'OMS, que chaque pays puisse adopter ce plan national de lutte. Toute chose qui passe, selon Dr Inoua Aboubacar, par la mise en place des stratégies efficaces et efficientes mettant en scène toutes les parties prenantes. Pour l'organisme onusien, ces stratégies doivent cadrer avec celles élaborées sur le plan international. D'autant que le rapport de la 68ème Assemblée mondiale, en mai 2015, à Genève, en Suisse, recommandait déjà à chaque pays de mettre sur pied cet outil. Aussi, le présent atelier fait-il suite à celui tenu du 27 au 30 juin 2017, à Lomé, au Togo.

A noter que la résistance antimicrobiens touche pas uniquement le bacille tuberculeux. Mais aussi plusieurs microbes susceptibles d'être responsables d'infections sévères. Les statistiques compilées par les experts de la question font état de ce que " en 2016, parmi les 10 millions de nouveaux cas de tuberculose déclarés dans le monde, 500 000 étaient considérés comme multirésistants aux antibiotiques. Provoquant dans la population la mort de près d'un malade sur deux".